**Le développement durable**

**Le numérique contribue au réchauffement climatique**

Loin d’être immatériel, le secteur numérique représente 4% des émissions totales de gaz à effet de serre mondiales. Ce secteur est constitué de télévisions, d’ordinateurs, d’écrans, de smartphones, de millions de kilomètres de câbles en cuivre et de fibres optiques, de milliers de centres informatiques, de milliards de chargeurs de téléphones, etc.

Toutes nos actions, que ce soit dans notre vie privée ou professionnelle, ont bien évidemment et inévitablement un impact sur l’environnement. Toutefois, nous pouvons choisir de réduire cet impact en privilégiant des comportements simples mais plus durables dans nos pratiques quotidiennes, en l’occurrence réduire nos émissions par une meilleure gestion de nos emails ou de notre utilisation d’internet notamment. Tout comme doubler la durée de vie de nos équipements permettra de réduire de moitié leurs impacts climatiques liés à leur fabrication.

**Les emails**

Envoyer un courriel n’est pas une action anodine ; en effet, la distance moyenne parcourue par une donnée avant d’atteindre son destinataire est de 15'000 km. Quant à une bonne gestion de sa boîte de réception, celle-ci permet de réduire considérablement son empreinte carbone puisqu’un email stocké équivaut à 10g de CO2 par an, soit autant qu’un sac plastique.

Il existe différents moyens pour adopter une attitude davantage écoresponsable face à ses emails. En tant qu’expéditeur, vous pouvez notamment :

- Eviter d’envoyer des pièces jointes au profit de liens pour télécharger les documents désirés qui seront enregistrés dans un espace de stockage partagé ;

- Eviter de faire suivre tout l’historique de chaque email ;

- Sélectionner rigoureusement vos destinataires, multiplier par 10 le nombre de destinataires d’un email revenant à multiplier son impact par 4.

En tant que destinataire d’emails, vous avez également des moyens d’agir en :

- Vous désabonnant des newsletters non souhaitées ;

- Vérifiant et vidant votre boîte de courriers indésirables ;

- N’imprimant les emails reçus qu’en cas de nécessité ;

- Nettoyant régulièrement votre messagerie en supprimant les emails inutiles.

**Les recherches internet**

Quant à vos recherches sur internet, ces dernières auront un caractère plus écologique si vous :

- Utilisez des mots clés précis afin de trouver rapidement l’information souhaitée, une recherche Google émettant environ 10g de CO2 ;

- Utilisez l’historique de votre navigateur pour des recherches déjà effectuées ;

- Saisissez l’adresse exacte dans la barre prévue à cet effet si vous la connaissez ;

- Réduisez la qualité des vidéos en l’adaptant à la taille de votre écran, les vidéos en ligne étant responsables d’1% des émissions mondiales ;

- Surfez sur le Wifi autant que possible, la 4G consommant 23 fois plus d’énergie ;

- Eteignez votre box internet en cas de non utilisation, cette dernière consommant entre 150 et 300 kWh par an, soit autant qu’un réfrigérateur.

Nous vous souhaitons un beau mois de mars synonyme de l’arrivée du printemps !



Stéphanie Bonvin

Déléguée au développement durable

**Article tiré du Mémo ecoLive février 2021**